

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

portant sur la totalité des 1.163.399 bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables ORPEA émis en 2009 (« **BSAAR 2009** ») restant en circulation, en vue de leur annulation

initiée par la société ORPEA



présentée par



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES D'ORPEA

PRIX DE L'OFFRE :
5,25 euros par BSAAR 2009

DUREE DE L'OFFRE :
10 jours de négociation



Le présent document relatif aux autres informations de la société ORPEA (« **Orpea** » ou la « **Société** ») a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 18 septembre 2013, conformément à l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et à son instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006.

Ce document a été établi par Orpea et engage la responsabilité de ses signataires.

Ce document complète la note d'information établie par Orpea, visée par l'AMF le 17 septembre 2013 sous le numéro 13-499, après qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Orpea sur les BSAAR 2009 (l'« **Offre** »).

Le présent document relatif aux autres informations de la Société ainsi que la note d'information sont disponibles sur les sites Internet d'ORPEA (www.orpea-corp.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et sont mis gratuitement à disposition du public et peuvent être obtenu sans frais auprès de :

- ORPEA - 3, rue Bellini, 92806 Puteaux Cedex ;
- NATIXIS - 47 quai d'Austerlitz, 75013 Paris.

Un communiqué sera diffusé, conformément aux dispositions des articles 231-27, 231-28 et 221-3 du Règlement général de l'AMF au plus tard la veille de l'ouverture de l'Offre, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1.	INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF	3
1.1	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE	3
1.1.1	DENOMINATION SOCIALE, FORME JURIDIQUE, NATIONALITE ET IMMATRICULATION	3
1.1.2	SIEGE SOCIAL	3
1.1.3	EXERCICE SOCIAL	3
1.1.4	OBJET SOCIAL	3
1.1.5	DUREE	4
1.2	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL	4
1.2.1	NOMBRE D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL ET NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE	4
1.2.2	STRUCTURE DE L' ACTIONNARIAT	4
2.	EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE	5
2.1	RESULTAT DES VOTES A L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 20 JUIN 2013.....	5
2.2	EMISSION D'ORNANE EN DATE DU 17 JUILLET 2013.....	7
2.3	CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1^{ER} SEMESTRE 2013....ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
2.4	RESULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE 2013.....	7
2.5	LISTE DES INFORMATIONS PUBLIEES OU RENDUES PUBLIQUES DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE	11
2.6	INFORMATIONS RELATIVES A L'OFFRE.....	12
3.	PERSONNE RESPONSABLE.....	13
3.1	NOM ET FONCTION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A ORPEA	13
3.2	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A ORPEA	13

1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Le présent document constitue une mise à jour des informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'Orpea figurant dans le document de référence d'Orpea pour l'exercice social 2012 déposé auprès de l'AMF le 14 mai 2013 sous le numéro D.13-0525 (le « **Document de Référence** »), qu'il incorpore par référence.

Le Document de Référence est disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Orpea (www.orpea-corp.com), au sein de la rubrique *Documentation / Documents de référence*, et peut être obtenu sans frais auprès de la Société, 3, rue Bellini, 92806 Puteaux Cedex, et de Natixis, 47 quai d'Austerlitz, 75013 Paris.

1.1 Renseignements concernant la Société

1.1.1 Dénomination sociale, forme juridique, nationalité et immatriculation

La Société est une société anonyme de droit français ayant pour dénomination Orpea. Elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 401 251 566.

1.1.2 Siège social

Le siège social d'Orpea est situé 115, rue de la Santé, 75013 Paris.

1.1.3 Exercice social

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

1.1.4 Objet social

La Société a pour objet :

- la création, la réalisation, l'acquisition, la gestion et l'exploitation, directement ou indirectement, de tous établissements de soins, d'établissements médico-sociaux, établissements d'hébergement de tout type concernant les personnes âgées, établissements d'hébergement de tout type concernant les personnes handicapées sans limite d'âge, établissement d'hébergement de type hôtelier, para-hôtelier et de loisirs ;
- l'assistance technique, commerciale, administrative et financière de toutes sociétés ayant une activité se rapportant directement ou indirectement aux activités énoncées ci-dessus ;
- l'acquisition et la souscription de droits sociaux dans toutes sociétés existantes ou à créer ainsi que la gestion de toutes participations financières ;
- à titre accessoire, l'achat, la mise en valeur, l'échange et la vente après division et/ou travaux le cas échéant, de l'ensemble immobilier dont la société est propriétaire et qui est situé à Viry Chatillon (Essonne), 2 rue Horace Choiseul.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à ces activités ou susceptibles d'en faciliter le développement.

1.1.5 Durée

La durée de la Société a été fixée à 99 ans, à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

1.2 Renseignements concernant le capital social

1.2.1 Nombre d'actions composant le capital et nombre total de droits de vote

Au 20 juin 2013, le capital de la Société est composé de 52.998.062 actions représentant 68.199.366 droits de vote (calculé en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF).

1.2.2 Structure de l'actionnariat

Répartition du capital au 20 juin 2013

Actionnaires	Nbre d'actions	% du capital	Nbre droits vote	% du droit de vote
JC MARIAN	10 686 468	20,16%	20 498 314	30,06%
SANTE FINANCE	1 015 000	1,92%	1 015 000	1,49%
Famille MARIAN	523 482	0,99%	1 028 514	1,51%
JC MARIAN et famille	12 224 950	23,07%	22 541 828	33,05%
SEMPRE *	4 014 784	7,58%	7 934 160	11,63%
NEOGEMA	10	0,00%	10	0,00%
FFP	3 811 353	7,19%	3 811 353	5,59%
Autodétention	17 627	0,03%		
Public	32 929 338	62,13%	33 912 015	49,72%
Total	52 998 062	100,00%	68 199 366	100,00%

* Par courrier en date du 16 septembre 2013, complété par un courrier en date du 17 septembre 2013, Sempres a déclaré avoir franchi en baisse (i), le 30 août 2013, le seuil de 10% des droits de vote de la Société et détenir à cette date 3 914 784 actions Orpea représentant autant de droits de vote, soit 7,39% du capital et 5,75% des droits de vote de la Société (sur la base d'un capital composé à cette date de 52 998 062 actions représentant 68 028 119 droits de vote) et (ii) le 16 septembre 2013, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la Société et détenir 734 784 actions Orpea représentant autant de droits de vote, soit 1,39% du capital et 1,08% des droits de vote (sur la base d'un capital composé à cette date de 52 998 062 actions représentant 68 028 119 droits de vote) (Décision n°213C1390). Par ailleurs, par courrier en date du 16 septembre 2013, la société de droit belge Sofina a déclaré avoir franchi en hausse, le 16 septembre 2013, le seuil de 5% du capital de la Société et détenir 3 180 000 actions Orpea représentant autant de droits de vote, soit 6,00% du capital et 4,67% des droits de vote de la Société (sur la base d'un capital composé à cette date de 52 998 062 actions représentant 68 028 119 droits de vote) (Décision n°213C1389).

1.2.3 Instruments financiers donnant accès au capital autres que les BSAAR 2009

A la date du présent document (i) 4 069 534 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes à échéance 1^{er} janvier 2016 (OCEANE 2016),

sont en circulation avec un ratio de conversion de 1,107 action pour 1 OCEANE 2016 et (ii) 4 260 631 obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes à échéance 1^{er} janvier 2020 (ORNANE 2020) sont en circulation avec un ratio de conversion de 1,017 action pour 1 ORNANE 2020.

2. EVENEMENTS RECENTS INTERVENUS DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE

2.1 Résultat des votes à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 20 juin 2013

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société s'est tenue le 20 juin 2013. Toutes les résolutions à l'ordre du jour ont été adoptées :

I. De la compétence d'une Assemblée Générale Ordinaire

1- Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport du Président du Conseil d'Administration prévu à l'article L.225-37 du Code de commerce, et des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission - Approbation des comptes annuels de l'exercice 2012 ;

2- Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission - Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2012 ;

3- Affectation du résultat – Distribution d'un dividende de 0,60 euros par action ;

4- Présentation du rapport des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et s. du Code de commerce – Approbation des dites Conventions ;

5- Examen et approbation de l'engagement d'indemnisation visé à l'article L.225-42-1 du Code de commerce pris par la Société au bénéfice de Monsieur Yves LE MASNE, Directeur général, en cas de cessation de ses fonctions, dans le cadre de la mise en conformité de sa situation avec les recommandations AFEP/MEDEF ;

6- Examen et approbation de l'engagement d'indemnisation visé à l'article L.225-42-1 du Code de commerce pris par la Société au bénéfice de Monsieur Jean-Claude BRDENK, Directeur général délégué, en cas de cessation de ses fonctions, dans le cadre de la mise en conformité de sa situation avec les recommandations AFEP/MEDEF ;

7- Renouvellement, pour quatre années, du mandat d'Administrateur de Brigitte MICHEL ;

8- Renouvellement, pour quatre années, du mandat d'Administrateur de Alexandre MALBASA ;

9- Autorisation donnée au Conseil d'Administration en vue de permettre à la Société d'intervenir sur ses propres actions ;

II. De la compétence d'une Assemblée Générale Extraordinaire

10- Renouvellement de l'autorisation au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions propres détenues par la Société ;

11- Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance ;

12- Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par offre au public ;

13- Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par placements privés visés au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier ;

14- Autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder à l'émission de valeurs mobilières dans le cadre des douzième et treizième résolutions en fixant librement le prix d'émission, dans la limite de 10 % du capital par an, avec suppression du droit préférentiel de souscription ;

15- Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social dans la limite de 10 % en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société, constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières diverses, avec suppression du droit préférentiel de souscription ;

16- Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des titres financiers et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription ;

17- Autorisation au Conseil d'Administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;

18- Autorisation au Conseil en vue d'augmenter le capital dans les conditions prévues par les articles L.3332-18 et suivants du Code du Travail, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions émises en raison de la souscription des actions par les salariés du groupe ;

19- Autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions aux mandataires sociaux et salariés ;

20- Autorisation donnée au Conseil d'Administration de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société, aux mandataires sociaux et salariés de la Société ou de sociétés du groupe, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions émises du fait de levée d'options de souscription ;

21- Plafond global des augmentations de capital ;

22- Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres ;

23- Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'émettre de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution des titres de créance et ne donnant pas lieu à une augmentation de capital de la Société ;

24- Pouvoirs.

Le texte intégral des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale du 20 juin 2013 peut être consulté sur le site internet de la Société (www.orpea-corp.com) rubrique « Actionnaires/Assemblées Générales /Assemblée générale mixte du 20 juin 2013 ».

2.2 Emission d'ORNANE en date du 17 juillet 2013

La Société a procédé le 17 juillet 2013 à l'émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires ni délai de priorité, d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 198.374.979,36 euros représenté par 4.260.631 obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes Orpea (ORNANE).

Les caractéristiques complètes des ORNANE figurent dans le prospectus visé par l'AMF le 9 juillet 2013 sous le numéro 13-338.

2.3 Résultats du 1^{er} semestre 2013

S1 2013 : FORTE PROGRESSION DE LA RENTABILITÉ

- CHIFFRE D'AFFAIRES : +14,3% À 782,5 M€
- MARGE D'EBITDAR : +140 POINTS DE BASE À 26,9%
 - RÉSULTAT NET : 57,1 M€ (+12,6%)

CONFIRMATION DES OBJECTIFS 2013

- CHIFFRE D'AFFAIRES : 1 600 M€ (+12%)
- PROGRESSION DE LA RENTABILITÉ
- MAÎTRISE DE L'ENDETTEMENT

Puteaux, le 11 septembre 2013

Le groupe ORPEA, leader européen de la prise en charge globale de la Dépendance (maisons de retraite, cliniques de moyen séjour et de psychiatrie), annonce aujourd'hui ses résultats consolidés¹ pour le 1^{er} semestre 2013 clos au 30 juin 2013.

En M€ (IFRS)	S1 2013	S1 2012	▲ %
Chiffre d'affaires	782,5	684,7	+14,3%
EBITDAR (Ebitda avant loyers)	210,7	174,6	+20,6%
EBITDA (EBE)	145,2	121,9	+19,1%
Résultat Opérationnel Courant	111,1	92,4	+20,2%
Résultat Opérationnel	130,5	110,0	+18,6%
Résultat avant impôt	86,8	73,2	+18,6%
Résultat Net part du groupe	57,1	50,7	+12,6%

¹ Les procédures d'examen limité sont en cours.

Yves Le Masne, Directeur Général, commente : « *ORPEA réalise une nouvelle fois un semestre remarquable, avec une forte croissance rentable, fruit de ses engagements qualité et de sa politique de développement créatrice de valeur.* »

Alors que le chiffre d'affaires progresse de +14,3%, l'EBITDAR, principal indicateur de rentabilité opérationnelle, est en croissance de +20,6% et représente 26,9% du chiffre d'affaires, soit une amélioration très significative de 140 points de base.

Dans le même temps, le Groupe a poursuivi sa dynamique de développement, en finalisant l'acquisition de près de 1 500 lits, dont 1 100 lits en Flandre, tout en maîtrisant son endettement.

Le Groupe est particulièrement confiant quant à sa capacité à atteindre ses objectifs 2013 :

- *croissance de +12% du chiffre d'affaires à 1 600 M€ ;*
- *progression de la rentabilité opérationnelle ;*
- *cession d'actifs immobiliers pour plus de 200 M€ ;*
- *stabilité de l'endettement financier net par rapport au 31 décembre 2012.*

Parallèlement à cette stratégie de croissance des cash flows, le Groupe poursuivra ses développements, notamment à l'international, fort d'une base solide dans ses pays d'implantation historique. »

Croissance solide des résultats

Le **chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2013** progresse de +14,3% pour atteindre 782,5 M€, sous l'effet d'une croissance organique solide (+7,1%) et d'une dynamique d'acquisitions sélectives, notamment à l'international.

L'**EBITDAR** (EBITDA avant loyers) augmente plus rapidement que le chiffre d'affaires à +20,6% (210,7 M€).

La marge d'EBITDAR progresse ainsi de 140 points de base par rapport au 1^{er} semestre 2012, pour s'établir à 26,9%. En 4 ans, elle a ainsi augmenté de 330 points de base, malgré un rythme d'ouvertures et de restructurations très soutenu, qui impacte ce ratio.

Cette bonne performance résulte de :

- l'augmentation du nombre d'établissements matures qui représentent désormais près de 80% du réseau ORPEA ;
- la contribution de nouveaux établissements, bénéficiant d'emplacements exceptionnels ;
- l'optimisation de la gestion du Groupe, notamment par l'internalisation des fonctions support et leur centralisation.

La charge locative représente 65,4 M€, en progression de +24,2%, du fait, notamment, des cessions d'actifs immobiliers réalisées en 2012 pour 300 M€.

A périmètre constant, l'évolution annualisée des loyers demeure faible, à +1,3%, résultant d'un plafonnement des indexations de la majorité des baux.

L'**EBITDA** est ainsi en augmentation de +19,1% à 145,2 M€.

Le **Résultat Opérationnel Courant** ressort à 111,1 M€, en hausse de +20,2%. Il représente 14,2% du chiffre d'affaires, soit une progression de 70 points de base par rapport au 1^{er} semestre 2012.

La marge opérationnelle courante atteint ainsi son plus haut niveau, malgré les pertes générées par l'ouverture de 1 200 lits sur le semestre (principalement de maisons de retraite), et, par la restructuration en cours de plus de 3 000 lits.

Le **résultat opérationnel** (EBIT) progresse de +18,6% à 130,5 M€. Il intègre un produit net non récurrent de 19,4 M€, contre 17,6 M€ au 1^{er} semestre 2012, lié notamment aux cessions d'actifs immobiliers.

Le coût de l'endettement financier net sur le 1^{er} semestre s'établit à 43,7 M€, en progression de 18,7% par rapport au 1^{er} semestre 2012.

La charge d'impôt s'élève à 30,7 M€, en hausse de +34,5% par rapport au 1^{er} semestre 2012, notamment impactée par les nouvelles taxes (taxe sur les dividendes et non déductibilité partielle des frais financiers).

Le **résultat net** part du groupe du semestre s'élève à 57,1 M€, en croissance de +12,6%.

Patrimoine immobilier de 2,4 milliards d'euros

Dans le cadre de sa stratégie immobilière conjuguant propriété et location, le Groupe réalisera sur l'ensemble de l'année 2013 plus de 200 M€ de cessions immobilières. Avec 65 M€ de cessions réalisées au 1^{er} semestre, le programme est d'ores et déjà solidement engagé. La qualité des immeubles et de la signature ORPEA attire de nombreux investisseurs et permet au groupe de bénéficier de conditions de loyers et d'indexations particulièrement favorables.

Au 30 juin 2013, le patrimoine d'ORPEA est composé de 258 immeubles (détenus en totalité ou en copropriété), représentant une surface construite de 859 000 m² (sur plus d'un million de m² de terrains), pour une valeur globale de 2 425 M€².

Ce patrimoine constitue un actif stratégique pour le Groupe, avec des immeubles modernes, localisés au cœur des villes ou des grandes zones urbaines.

Poursuite de l'optimisation de la structure financière

Au 30 juin 2013, les fonds propres part du groupe s'élèvent à 1 259 M€, contre 1 214 M€ au 31 décembre 2012.

La dette financière nette s'établit à 1 864 M€³, stabilisée par rapport au 31 décembre 2012 (+2,9%), malgré un rythme d'acquisitions soutenu.

Au 30 juin 2013, les deux principaux ratios d'endettement du Groupe sont stables par rapport au 31 décembre 2012 et témoignent de la solidité de la structure financière :

- levier financier retraité de l'immobilier = 1,7 (5,5 autorisé) ;
- gearing retraité = 1,3 (2 autorisé).

La dette nette du Groupe reste toujours essentiellement immobilière (86%), adossée à des actifs de grande qualité, peu volatils.

Depuis le début de l'année, ORPEA a poursuivi sa stratégie d'optimisation et de diversification de sa structure financière par des placements privés obligataires en France (53 M€ dont 33 M€ au S1 2013), en Belgique (75 M€ en juillet 2013), et par l'émission d'une ORNANE (198 M€ en juillet 2013).

Ces opérations, qui ont connu un très grand succès, permettent d'allonger significativement la maturité moyenne de la dette, renforçant ainsi encore la flexibilité du Groupe.

² Hors incidence des actifs en cours de cession pour 236 M€

³ Hors dette associée à des actifs détenus en vue de la vente pour 236 M€

Profitant d'un environnement de taux d'intérêt particulièrement bas, ORPEA a également poursuivi l'optimisation de la couverture de sa dette, sécurisée, sur les 4 prochaines années, à environ 95% contre le risque de fluctuation des taux d'intérêt.

Stratégie de développement axée sur l'international

Au 1^{er} semestre 2013, dans le cadre de sa stratégie de développement sélective à l'international, le Groupe a acquis 1 100 lits en Flandre.

Fort de son expérience réussie avec le déploiement de son modèle dans 5 pays européens, ORPEA entend poursuivre cette stratégie d'expansion internationale en ciblant des pays qui font face au défi du vieillissement démographique, et, où l'offre, encore peu structurée, ne répond pas aux besoins de la prise en charge du Grand Age, et notamment des maladies neurodégénératives.

En perspective de son développement en Chine, ORPEA a créé une filiale détenue à 100%.

Le Groupe étudie plusieurs projets d'implantation haut de gamme à Shanghai.

Face à l'explosion démographique du nombre de personnes très âgées et à une offre particulièrement limitée, ORPEA reçoit un accueil favorable des Autorités de Tutelles chinoises.

Cette volonté d'ouverture du gouvernement chinois s'illustre par la déclaration faite par le Premier Ministre, Li Keqiang, le 16 août 2013 : « *Le gouvernement allègera les formalités administratives et les coûts pour stimuler l'investissement étranger dans des structures de soins privées, comme il est commun dans les pays occidentaux.* ».

Parallèlement, afin de préparer les futures ouvertures, le Groupe renforce ses contacts avec les professionnels du secteur pour les adaptations des projets de soin et des projets de vie, et, pour la mise en place de structures de formation.

Perspectives : croissance, rentabilité et maîtrise de la dette

Le Docteur Jean-Claude Marian, Président, conclut : « *Grâce à l'engagement quotidien de ses 30 000 collaborateurs en Europe pour offrir aux résidents et patients des soins et des services adaptés et de qualité, ORPEA a réalisé d'excellentes performances sur ce 1^{er} semestre, alliant les dynamiques :*

- *de croissance de l'activité, avec 1 200 nouveaux lits ouverts ;*
- *de création d'emplois, avec 600 emplois pérennes dans les métiers du grand âge et le maintien de milliers d'emplois dans le BTP grâce aux 50 chantiers en cours ;*
- *de rentabilité, avec une bonne progression des marges ;*
- *d'expansion internationale, avec le développement en Flandre et des projets d'implantation en Chine.*

Fort de la maturité acquise en 25 ans d'existence et de la stratégie de développement menée ces dernières années, ORPEA est entré dans une phase de cercle vertueux qui conjugue développement, forte croissance des cash flows et maîtrise de la dette. Le Groupe bénéficie également de son important réservoir de croissance constitué d'environ 8 500 lits en construction et restructuration.

Cette stratégie va se poursuivre et s'intensifier dans les années à venir avec notamment des développements à l'international qui s'appuieront sur le savoir-faire éprouvé du Groupe dans une prise en charge spécialisée de la Grande Dépendance au service des populations vieillissantes. »

2.4 Liste des informations publiées ou rendues publiques depuis le dépôt du Document de Référence

Le rapport financier du premier semestre 2013 sera diffusé au plus tard le 30 septembre 2013 et mis en ligne sur le site Internet d'Orpea (www.orpea-corp.com).

Liste des informations publiées ou rendues publiques du 14 mai 2013 au 18 septembre 2013	Mode de consultation (lien internet ou lieu de consultation)
Publications sur le site de la Société	www.orpea-corp.com
Prix de l'Offre et nomination de l'expert indépendant (29.08.13)	Rubrique : Communiqués
Ajustement des ratios et taux de conversion des OCEANE et ORNANE (02.08.2013)	Rubrique : Communiqués
Communiqué d'ajustement des ratios et taux de conversion des OCEANE et ORNANE (02.08.2013)	Rubrique : Autres informations réglementées
Prospectus Euro PP visa AMF n°13-357 (20 M€) (11.07.2013)	Rubrique : Autres informations réglementées
Communiqué relatif à l'exercice en totalité de l'option de surallocation relatif à l'émission des ORNANE (11.07.13)	Rubrique : Emission ORNANE
Communiqué de presse relatif à l'obtention du visa de l'AMF sur l'émission d'ORNANE (09.07.13)	Rubrique : Emission ORNANE
Communiqué de presse relatif aux modalités définitives de l'émission d'ORNANE (09.07.13)	Rubrique : Emission ORNANE
Communiqué de presse de lancement de l'émission d'ORNANE (09.07.13)	Rubrique : Emission ORNANE
Forte croissance du CA S1 2013 : + 14,3% à 782,7 M€ (09.07.2013)	Rubrique : Communiqués
Nombre d'actions et de droits de vote au 28.06.2013 (03.07.2013)	Rubrique : Autres informations réglementées
Bilan semestriel du contrat de liquidité (02.07.2013)	Rubrique : Autres informations réglementées
Mise à disposition des informations relatives à l'AGM du 20 juin 2013 (05.06.2013)	Rubrique : Communiqués
Nombre d'actions et de droits de vote au 31.05.2013 (04.06.2013)	Rubrique : Autres informations réglementées
Mise à disposition du Document de référence 2012 (14.05.2013)	Rubrique : Communiqués

Publications au BALO	www.journal-officiel.gouv.fr
Avis d'ajustement des ratios et taux de conversion des OCEANE et ORNANE (02.08.2013)	
Comptes définitifs de l'exercice 2012 (28.06.2013)	
Avis de convocation à l'AGM du 20 juin 2013 (05.06.2013)	
Avis de réunion en AGM du 20 juin 2013 (15.05.2013)	
Publication sur le site de l'AMF	www.amf-france.org
Déclaration des dirigeants n°2013DD900 (15.07.2013)	
Prospectus visa n°13-357 (11.07.2013)	
Prospectus visa n°13-338 (09.07.2013)	

2.5 Informations relatives à l'Offre

Les informations relatives à l'Offre figurent dans la note d'information ayant reçu le visa AMF numéro 13-499 du 17 septembre 2013.

Il est par ailleurs précisé que le montant global des frais supportés par la Société dans le cadre de l'Offre y compris les honoraires et frais de ses conseils financiers, juridiques, commissaires aux comptes, ainsi que les frais de publicité et de courtage, est estimé à environ 460.000 euros (hors taxes).

Le coût de l'acquisition (hors commissions et frais annexes) de la totalité des BSAAR 2009 restant en circulation s'élèverait à un montant maximum de 6,11 millions d'euros.

Ce montant sera financé par des ressources propres de la Société.

Les incidences de l'Offre sur les capitaux propres et les résultats consolidés d'Orpea sont les suivants, étant précisé que les calculs des incidences de l'Offre qui figurent au tableau ci-après, ont été effectués à partir des comptes consolidés d'Orpea pour l'exercice 2012, sur la base des hypothèses suivantes :

- Rachat de 1 163 399 BSAAR 2009 (soit l'intégralité des BSAAR visés par l'Offre) au prix de 5,25 euros, soit un montant de 6,11 millions d'euros (hors frais)
- Nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2012 après neutralisation des actions propres : 52 977 180

M€	Données consolidées au 31 décembre 2012	
	Avant rachat et annulation des BSAAR 2009	Après rachat et annulation des BSAAR 2009
Capitaux Propres	1 214	1 208

part du Groupe		
Endettement Financier net	1 922	1 928
Résultat net part du groupe	97	97
Capitaux propres par action	22,92€	22,80€
Résultat net par action	1,83€	1,83€

3. PERSONNE RESPONSABLE

3.1 Nom et fonction de la personne responsable de l'information relative à Orpea

Monsieur Yves Le Masne, Directeur général d'Orpea.

3.2 Attestation de la personne responsable de l'information relative à Orpea

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 18 septembre 2013 auprès de l'Autorité des marchés financiers, et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et par l'instruction AMF n°2006-07 du 25 juillet 2006 dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée sur les BSAAR 2009 initiée par Orpea.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Yves Le Masne
Directeur général d'Orpea